



Prêt à la consommation contracté en 1997

Par **Iolita**, le **26/01/2009** à **17:36**

bonjour j'ai contracté 3 prêts à la consommation en 1997 depuis que j'ai perdu mon emploi et je me suis retrouvé seul avec un enfant tous les 2 ans je fait un dossier à la banque de france depuis 2001 je me suis marié et j'ai eu 2 enfants d'un second mariage en tout j'ai 3 enfants avec un seul salaire de mon mari et toujours fait des dossier de surendettement tous les deux ans j'ai appris que quand un dossier dépassé deux ans il ne faisait plus de poursuite mais on reste fiché à la banque de france est-ce vrais car je l'ai vu à la télévision c'est un avocat qui le disait j'en ai marre de faire toujours ce dossier si je ne le fait pas qu'est-ce qu'il risque de m'arrivé merci merci beaucoup de votre aide et de votre réponse